



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### POUVOIR ADJUDICATEUR EXERÇANT LA MAITRISE D'OUVRAGE :

**MAIRIE DE TENCIN** - 59, route du Lac - 38570 TENCIN - 04 76 71 36 14 - [mairie-de-tencin@tencin.fr](mailto:mairie-de-tencin@tencin.fr)

Représentant légal de la commune de Tencin : Monsieur François STEFANI, Maire.

### OBJET DE LA CONSULTATION :

**Travaux d'aménagement pour la requalification paysagère des rues Basse, Sous la Tour et Pré Longet du vieux bourg de Tencin**

### CARACTERISTIQUES :

- **Durée du marché** : La durée du marché est de 3 mois maximum à la notification du marché, période de préparation de 2 semaines non comprise, à compter de mai 2021.
- **Nature et étendue du marché** : concerne l'aménagement de surface des rues Basse, sous la Tour et Pré Longet sur la commune de Tencin. Les prestations concernent des terrassements et démolitions, de béton de voirie, la réalisation d'enrobé, de fabrication et pose de mobilier, de réseaux, de plantations.
- **Options** : option sur la réalisation des aménagements de la rue perpendiculaire à la rue sous la Tour en direction de l'Eglise (une partie de la voirie se situe sur du foncier non communal).
- **Variantes** : Les variantes sont possibles et seront prises en charge. En revanche elles doivent faire l'objet d'une argumentation précise.
- **Marché divisé en 2 lots** :  
**Lot 01** : aménagements paysagers et réseaux  
**Lot 02** : enrobés et bicouche

**POSSIBILITE DE TRANSMISSION ET VERIFICATION DES DOCUMENTS DE CANDIDATURES PAR LE DISPOSITIF MARCHÉ PUBLIC SIMPLIFIÉ SUR PRÉSENTATION DU NUMÉRO DE SIRET : NON**

**TYPE DE PROCEDURE** : procédure adaptée

### CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique** : 60%
- **Prix** : 40 %

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES** : **Lundi 5 avril 2021 à 18h**

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES** d'ordre technique ou administratif : par demande écrite via les fonctionnalités de la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr> .

**RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)** : par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr> .

**CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES** : obligatoirement par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>. Tout autre envoi dématérialisé (par ex. mail..) ne sera pas accepté.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : 04 mars 2021.